

FICHE DEMI-PENSION 2026-2027

(Si vous avez coché demi-pensionnaire, cette fiche est à remplir **OBLIGATOIREMENT**)

Identité de l'élève

NOM : Prénom :
 Date de naissance : Sexe : F / G
 Classe d'inscription à la rentrée :
 e-mail :
 Portable :

Responsables légaux

Légal 1 : responsable financier (paye les frais scolaires)	Légal 2
NOM : Prénom : Date et lieu de naissance : Adresse : Code postal : Ville : Téléphone 1 : Téléphone 2 : e-mail : Date : Signature :	NOM : Prénom : Date et lieu de naissance : Adresse : Code postal : Ville : Téléphone 1 : Téléphone 2 : e-mail : Date : Signature :

TARIFS DEMI-PENSION

Forfait **DP 4 jours** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) par défaut au tarif de **473,60€/an***

(Possibilité de passer au forfait DP 5 jours à **592,00€** jusqu'au **15/09/26** en envoyant un mel à : frais-sco.bourdelle@ac-toulouse.fr)

*Les tarifs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Région Occitanie

Modes de règlement au choix

<input type="checkbox"/> Prélèvement automatique (Remplir le mandat ci-joint)	<input type="checkbox"/> CB via Téléservices (Lien sur la facture)	<input type="checkbox"/> Virement sur le compte du lycée	<input type="checkbox"/> Espèces ou CB (Lycée)
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	------------------------------------------------

Pour tous les types de paiement : RIB nécessaire pour finaliser l'inscription : merci de l'ajouter en PJ

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par

LYCEE POLYVALENT BOURDELLE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend avec LYCEE POLYVALENT BOURDELLE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Pour information, si vous optez pour le prélèvement automatique voici le calendrier des dates de prélèvement pour l'année scolaire 2026-2027 :

- 1^{er} trimestre 2026-2027 (période de facturation 01/09/26 au 31/12/26), prélèvements en date du :
 - ✓ 05/11/2026
 - ✓ 05/12/2026
 - ✓ 05/01/2027

- 2^{ème} trimestre 2026-2027 (période de facturation 01/01/27 au 31/03/27), prélèvements en date du :
 - ✓ 05/02/2027
 - ✓ 05/03/2027
 - ✓ 05/04/2027

- 3^{ème} trimestre 2026-2027 (période de facturation 01/04/27 au 12/06/27), prélèvements en date du :
 - ✓ 05/05/2027
 - ✓ 05/06/2027
 - ✓ 05/07/2027